

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01568

Numéro SIREN : 831 047 774

Nom ou dénomination : 2LHN FLEURS

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 14127

certifié conforme  
à l'original.

20 A 5336

**2LHN FLEURS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2000 euros**  
**Siège social : Centre commercial Domaine de calas**  
**Place du Général de Gaulle**  
**13480 CABRIES**  
**831 047 774 RCS AIX-EN-PROVENCE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE**

**DU 3 AOÛT 2020**

Le 3 Août 2020, à 18 heures, au siège de la société,

Lisbeth NOUGAILHAC demeurant Quartier du Gay - 117 chemin des Rigauds, 13480 Cabriès.

Associée unique Présidente de la Société 2LHN FLEURS,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée ;
- Désignation du liquidateur ;
- Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

**PREMIERE DECISION - DISSOLUTION ANTICIPEE - MISE EN LIQUIDATION AMIABLE**

L'associée unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 3 Août 2020 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé à Quartier du Gay - 117 chemin des Rigauds, 13480 Cabriès.

**DEUXIEME DECISION - DESIGNATION DU LIQUIDATEUR**

L'associée unique Présidente Lisbeth NOUGAILHAC demeurant Quartier du Gay - 117 chemin des Rigauds, 13480 Cabriès décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le Liquidateur qui représente la Société pendant le cours de la liquidation est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire qu'il aura dressé des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Dans les six mois de la clôture de chaque exercice, l'associée unique statuera sur les comptes annuels.

En fin de liquidation, l'associée unique Présidente constatera la clôture de la liquidation.

### **TROISIEME DECISION - POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES LEGALES**

L'associée unique Présidente délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique Présidente et consigné au registre prévu par la loi.

L'associée unique Présidente  
Lisbeth NOUGAILHAC



Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT  
AIX EN PROVENCE

Le 02/10/2020 Dossier 2020 00019320, référence 1324P61 2020 A 05336

Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Zero Euro

Montant reçu : Zero Euro

Le Contrôleur principal des finances publiques

Stéphanie BRUGOT  
Contrôleur Principal  
des Finances Publiques



**DUPLICATA**